Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1964)

Heft: 17

Artikel: La condition du professeur d'Université : M. Pierre Lalive en donne courageusement une description terre à terre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026873

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La condition du professeur d'Université M. Pierre Lalive en donne courageusement une description terre à terre

De l'usage du dictaphone

Avec une sous-commission communale de gestion, nous entendions un chef de service.
Convaincu de son importance de chef, il nous expliquait avec une gravité bureaucratique l'usage du dictaphone. Autrefois, disait-il, j'appelais ma secrétaire, je commençais à dicter, le téléphone, interruption, je reprenais le fil de ma lettre, nouveau téléphone, interruption. Mon propre travail était perturbé, la dactylo chaque jour était inoccupée pendant une demi-heure. Aujourd'hui, je dicte à l'enregistreur sans être bousculé, et la dactylo transcrit directement mon texte sans qu'une minute soit perdue. L'économie de temps amortit plusieurs fois le coût de l'appareil. Ainsi parlait le chef de service, persuadé que son temps était précieux, raison pour laquelle on mettait un secrétariat à sa disposition, et que le temps d'une dactylo avait aussi son prix, raison pour laquelle on achetait des machines qui multipliaient son rendement.
Ecoutons maintenant M. Pierre Lalive, professeur de droit civil à la Faculté de droit de Genève (« Les parents pauvres ou Considérations terre à terre sur nos universités. »)
« On parle beaucoup de contacts entre professeurs et étudiants, d'un meilleur encadrement des étudiants, de rencontres inter-facultés, d'accueil des nouveaux étudiants, etc. On aimerait savoir où les promoteurs de ces mesures, indéniablement utiles, comptent **situer** leur réalisation. A l'heure actuelle, nos facultés n'ont pas de « centres » où professeurs et étudiants pourraient se rencontrer et discuter ; encore moins ont-elles de salles de professeurs. Les professeurs n'ont pas de bureaux personnels. Veulent-ils travailler ? Qu'ils fassent du coude à coude dans les bibliothèques... s'ils y trouvent de la place. Doivent-ils recevoir un étudiant ou un collègue étranger ? Qu'ils aillent à la brasserie du coin !
La plupart des chefs de service, voire des sous-chefs, d'une administration quelconque, cantonale ou municipale — pour ne pas parler de l'économie privée — reçoivent aujourd'hui dans **leur** bureau, dans un local convenablement meublé, muni bien entendu du téléphone et de tous les accessoires modernes. Dans nos universités, les doyens eux-mêmes ont rarement un bureau, et s'ils en ont un (depuis combien de temps ?), c'est, trop souvent, un local à peine décent, commun à plusieurs personnes, et démuni du téléphone. » (p. 21).

Un non-sens économique

Une des faiblesses de l'enseignement à tous les degrés, c'est que l'on ignore dans le public et chez les enseignants eux-mêmes que cette discipline est soumise, elle aussi, à des critères de rendement, en fonction de ses exigences propres (par exemple : amener le plus fort contingent possible d'étudiants à tel niveau de connaissances) mais aussi en fonction de critères économiques. Nous avions écrit, dans D. P., une demi-colonne pour montrer que le rattrapage scolaire permettait, du seul point de vue de la rentabilité, de payer un maître à plein temps à partir du moment où il « économisait » huit à dix échecs. Ces quelques lignes ont eu un surprenant écho. En ce domaine, le calcul économique est insolite.
De même, il tombe sous le sens de n'importe quel administrateur que plus la qualification d'un travailleur est élevée, plus l'organisation du travail doit lui permettre de faire valoir ses dons à l'état pur en le déchargeant des besognes qui n'exigent que des talents ordinaires. Un ingénieur n'a pas à faire le travail d'un manœuvre. Un professeur d'université n'a pas à faire le travail d'une dactylographe. Or, écoutons encore M. Lalive, nous recevant pour quelques confidences, non dans son bureau-ministre, mais à la brasserie du coin.
« L'an dernier, par exemple, nous avons réussi à faire ronéotyper une bibliographie d'**une** page — il est vrai après plusieurs semaines de démarches et une lettre personnelle au recteur ! Malgré la légitime fierté qu'inspire ce tour de force, nous ne sommes pas sûr d'avoir envie de recommencer. » (p 18)
A-t-on calculé ce que coûte, notamment en dépenses personnelles et familiales, la formation d'un professeur d'université ? C'est un exceptionnel investissement. Pourquoi lui imposer alors un tel gaspillage de temps ? Achète-t-on une Cadillac pour voiturer des matériaux sur un chantier ? Qu'on n'imagine pas l'humeur de M. Lalive atrabilaire et grincheuse. En 1959, l'Organisation européenne de coopération économique a publié un rapport sur la situation du personnel scientifique et technique dans les divers pays membres. Trop peu de publicité fut donnée à ce rapport. On y lit (et c'est combien plus vrai pour les professeurs des facultés morales) :
« Nous avons constaté avec surprise que dans bien des cas, les professeurs ne disposent pas de personnel de secrétariat si ce n'est à leurs propres frais. La perte de temps qui en résulte pour des hommes hautement qualifiés doit être au total énorme. »
Il est tout de même plaisant de penser que le professeur de sciences politiques et économiques chargé d'enseigner la technique des rouages du monde contemporain ne connaît, pour l'augmentation de sa productivité par rapport à ses prédécesseurs, que le passage de la plume d'oie à la plume-réservoir.

Une université indépendante ou néo-capitaliste

M. Lalive démontre que l'Université ne peut pas éluder ces problèmes pour trois raisons :

1. parce que la poussée simultanée de la croissance démographique et de la démocratisation des études va entraîner une augmentation du nombre des étudiants, qui doublera en dix ans ;
2. parce que l'Université devra réviser ses méthodes d'enseignement et de travail (et nous ouvrirons prochainement ce dossier dans nos colonnes) ;
3. parce que les professeurs d'Université sont aujourd'hui surchargés, un horaire de six ou sept heures étant généralement requis pour donner droit au « traitement complet ». (En France, trois heures de soixante minutes, aux Pays-Bas, deux heures, etc.). Précisons qu'une heure de cours exige souvent une dizaine d'heures de préparation.

Or, un professeur doit en plus de son enseignement, assumer un lourd cahier des charges : examens, administration universitaire, commissions universitaires, charges permanentes ou temporaires comme celle de doyen, contact avec les étudiants, direction de thèses, etc. Mais surtout, il est indispensable qu'il puisse se consacrer à la recherche, faire avancer sa propre discipline, contribuer au rayonnement de son université et de son pays. Or, dans les sciences « morales », enseignement universitaire et recherche sont étroitement liés.
Cette réforme inéluctable sera extrêmement coûteuse. On peut, parce qu'il est frappant et incontestable, s'en tenir au chiffre de M. Kneschaurek : 1 milliard pour nos Universités.
Mais alors qu'on agisse, et pas à la retirette. Et ici, qu'on nous permette de prolonger les réflexions de M. Lalive.
Ou bien on assure à l'Université, en allégeant le travail des professeurs, en améliorant les traitements, en dotant les facultés d'un équipement de travail moderne, en créant des postes d'assistants, etc., on assure à l'Université son indépendance et les conditions d'un travail efficace.
Ou bien on fait « quelque chose » (comme dit le Conseil fédéral), mais à moitié. Alors les salaires de l'industrie privée continueront à être plus alléchants que les traitements offerts aux chercheurs et aux enseignants universitaires, ce qui signifie que le privé pourra, en tout temps, s'efforcer d'attirer, pour son profit exclusif, les plus doués des universitaires : il lui sera facile de mettre le prix. Ou plus couramment le privé pourra multiplier les cadeaux. Quelques industries riches paieront ici un assistant, là un laboratoire ou l'équipement d'un institut, ou inviteront un professeur à donner une conférence ou des cours de cadres très somptueusement rétribués, ou offriront à une bibliothèque un fonds de livres coûteux, ou ouvriront de cas en cas les portes d'un conseil d'administration. Ce n'est pas que de tels cadeaux soient une manière d'acheter l'indépendance intellectuelle des enseignants. Mais l'Université ne doit pas être placée dans une situation de remerciements envers les mécènes de la prospérité. Dans une société en expansion, certains services publics sont devenus parents pauvres, alors que tous les secteurs qui s'adaptent facilement à l'évolution économique s'enrichissaient d'autant et renforçaient leur emprise sur la vie du pays.
Il s'avère nécessaire de doter l'Université non seulement pour qu'elle puisse faire du bon travail, mais aussi pour assurer sa totale indépendance. Dans notre société dite d'abondance, c'est une question primordiale.
Et pour gagner une telle bataille, il faut avoir le courage de décrire les situations de fait. On croyait les universitaires fort bien vêtus d'un nimbe intellectuel. M. Lalive, naïvement, a osé dire que ce nimbe ne tenait pas chaud. Le roi est tout nu ! C'est une vérité choquante. A faire rougir. Non les pudiques, mais les politiques.

Le rôle de Max Weber

Lors de la discussion du programme intitulé abusivement « lutte contre le renchérissement », le rôle du conseiller national socialiste Max Weber fut déterminant pour entraîner le vote quasi unanime du groupe socialiste. Son influence fut importante lors des délibérations du Conseil national comme président de la commission et rapporteur de langue allemande.
Sa responsabilité ainsi engagée, Max Weber a été particulièrement sensible aux graves conséquences des mesures anti-surchauffe sur la construction d'immeubles locatifs. Le 3 juin, il s'est vu contraint d'interpeller le Conseil fédéral sur cette question, ce qui a permis à un de ses adversaires, l'indépendant Werner Schmid, d'intituler un petit article vachard : « Le professeur Max Weber s'interpelle lui-même. »
L'autorité de Max Weber est peu contestée. Elle est fondée sur sa grande compétence économique. On peut regretter qu'il n'ait pas poussé ses recherches et sa curiosité scientifique vers les problèmes essentiels aujourd'hui de la planification démocratique. Mais, comme le fait remarquer l'« Arbeiterwort » de juillet 1964, il rendrait un grand service à l'ensemble des travailleurs en retirant son appui au programme du Conseil fédéral — qui, de toute façon, risque de mourir de sa belle mort au bout d'une année — pour défendre la politique suivante :

1. Contre-programme à court terme du mouvement syndical et de la gauche ;
2. Mise en place par la Confédération des équipes de recherches (économistes, statisticiens) capables, à l'exemple de la France, de rassembler toutes les données nécessaires à l'élaboration d'une politique conjoncturelle à moyen terme ;
3. Mise au travail par l'Union syndicale et les associations politiques ou économiques de gauche d'une équipe d'économistes chargés, parallèlement au travail officiel, de tenir à jour les dossiers des options économiques que nous ne pouvons pas longtemps encore éluder.

C'est un programme minimum : dans l'immédiat, combattre l'inacceptable et préparer les échéances plus lointaines.